



## Le bulletin de la CDC de la Pointe Vous informe

14 115, Prince-Arthur, suite 368  
Montréal, Qc, H1A 1A8  
Tél.: (514) 498-4273  
Fax: (514) 498-2048  
<http://www.cam.org/~cdcpat>  
Courriel: [cdcdelaPointe@mainbourg.org](mailto:cdcdelaPointe@mainbourg.org)

À inscrire dans votre agenda :

- L'Assemblée générale de la CDC, précédée d'un dîner-conférence, est fixée le 12 septembre à 14 heures au Mainbourg.
- Assemblée générale de la SODEC RDP/PAT, le 21 juin à 18 heures à la Maison de la culture.
- Salon national de l'environnement, les 8, 9 et 10 juin, place des Vestiges sur les quais du Vieux-port de Montréal.  
<http://www.sne2007.com/>
- 1<sup>ère</sup> Agora: jeudi 20 septembre à 9 h 00

### Le 3 juillet, projet Marina Beaudoin à 10 heures.

Le comité ZIP Jacques-Cartier, en collaboration avec le Regroupement Montréal Baignade et le Conseil régional de l'environnement, réitère cet été l'expérience d'un événement festif et médiatique dans l'Est au bord de l'eau pour réclamer l'aménagement d'accès aux berges et mettre les pieds dans l'eau en toute sécurité et sans danger pour la santé. Cela se passe sur le site de l'ancienne Marina Beaudoin, dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles, à deux pas du parc du Bout-de-l'île. Diverses activités conviviales se dérouleront afin de démontrer le potentiel de ce site. Soyez nombreux et bienvenus!

## Rencontre de la Table de développement social du 17 mai

Lors de la dernière table de développement social, tenue le jeudi 17 mai, la Table a été marquée par un bref retour sur la courtepoinette de la fête famille considérée par les membres présents comme un « succès familial ».

### Quartier 21

À cette occasion, les membres présents ont suivi une présentation dynamique de Madame Chantal Rouleau, directrice du comité ZIP Jacques-Cartier sur le développement d'un concept durable d'accès aux berges et à l'eau sur le site de l'ancienne Marina Beaudoin.

### Des acteurs locaux

Quatre principaux acteurs locaux sont porteurs du projet à savoir le comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) Jacques Cartier, la Corporation de développement communautaire de la Pointe, l'arrondissement Rivière des Prairies/Pointe-aux-Trembles et la ville de Montréal-Réseau bleu Direction des parcs. Madame Chantal Rouleau a amplement abordé ce projet dans sa présentation les thèmes suivants: les démarches, les objectifs, les défis, les activités réalisées et à venir, et la mobilisation des partenaires et des citoyens.

**Un projet, trois comités :** Le comité stratégique afin d'établir les grandes orientations politiques et réglementaires et définir le rôle et le mandat des partenaires. Le comité technique appuyé par des professionnels -un consortium universitaire- (UQAM, U de MTL, Laval) pour la mobilisation des professeurs et des étudiants et la connaissance du territoire (historique, profil sociodémographique, urbanistique). Enfin, le comité de suivi et de monitoring constitué des résidents, riverains, commerçants et organismes pour assurer par la concertation et la consultation le meilleur choix de l'aménagement du site.

**Contribution du projet :** Une opportunité d'intégrer le projet d'accès public aux berges et à l'eau à la revitalisation d'un quartier défraîchi dans la Pointe de l'île ainsi, développer des activités nautiques non motorisées. Aussi rétention du tourisme local et régional, le projet contribuera à l'amélioration de la santé des résidents qui pourront bénéficier d'un accès à l'eau pour se ressourcer.

Photo TDS du 17 mai 07



Présentation du projet de développement d'un concept durable d'accès aux berges et à l'eau sur le site de l'ancienne Marina Beaudoin.

Chantal Rouleau, directrice du comité ZIP Jacques Cartier.

### Mini-forum

Un mini-forum sur le bilan annuel de la TDS s'est tenu.

Un rappel des objectifs du plan d'action 2006-2007, suivi de la présentation du COCO et des comités de travail, qui ont fait la lecture de leurs bilans et les réalisations de chaque comité.

Le bilan d'activité de la table de développement social sera présenté à l'automne.

## Capsule spéciale :...Aide financière pour les OBNL locataires

**Les organismes à but non lucratif qui sont locataires dans les immeubles non résidentiels imposables et qui habitent l'un des 19 arrondissements de la ville de Montréal peuvent bénéficier d'une aide financière pour se loger.**

**L'aide financière offerte équivaut à 14 % du coût du loyer net pour un montant maximal de**

**10 000 \$ par emplacement, par**

**organisme. Pour être admissibles, les organismes doivent œuvrer dans les domaines de l'art et de la culture, du développement social et communautaire et des loisirs. Les organismes intéressés ont jusqu'au 30 juin pour faire une demande d'aide financière. Pour en savoir plus, vous pouvez vous procurer le formulaire de demandes et les renseignements concernant ce programme à l'adresse : [www.ville.montreal.qc.ca/culture](http://www.ville.montreal.qc.ca/culture)**

**montreal.qc.ca/culture sous la rubrique « Montréal, métropole culturelle ».**

**Vous pouvez également vous procurer un formulaire de demande dans les bureaux Accès Montréal et dans les bureaux d'arrondissement de la ville de Montréal.**

Source de l'information Le Tour D'Y Voir en date du 5 juin 2007.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.